

La réforme des études en soins infirmiers : quels enjeux, quelles perspectives ?

8 juin 2009

Séminaire organisé par
le **ministère de la santé et des sports**
Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins

La mise en place de la réforme : l'organisation pédagogique

*Thérèse PSIUK, directrice Pédagogique du Centre de Formation et de Conseil
en Sciences Infirmières (Cesiform)*

Le nouveau référentiel de formation est organisé autour d'une alternance intégrative entre l'acquisition des ressources à partir des unités d'enseignement et le développement des compétences à partir des stages. Cette répartition est en adéquation avec les caractéristiques du concept de compétence : « avoir des ressources » et « agir avec compétence ». Les enseignants de l'université seront sollicités pour les sciences contributives alors que les formateurs de l'IFSI animeront les unités relatives aux sciences et techniques infirmières.

Les unités d'intégration planifiées au cours de chaque semestre vont avoir une mission essentielle de liens entre les situations professionnelles « fécondes » ancrées dans la réalité des lieux de soins et les savoirs développés dans les unités d'enseignement.

L'organisation pédagogique des unités d'enseignement comprenant la planification des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux personnels guidés sera en adéquation avec le courant pédagogique qui a orienté la construction du référentiel.

Les méthodes pédagogiques du socio constructivisme favorisent la pratique du conflit socio cognitif dans une progression de contextualisation, décontextualisation et recontextualisation. La posture des formateurs évolue d'une posture « évaluation formative » vers une posture « accompagnateur dans la posture réflexive des étudiants » et « accompagnateur du transfert du savoir dans la pratique des soins ».

Nous devons bien comprendre ces fondements pour répondre aux questions suivantes :

- Quelle sera la responsabilité des formateurs ? responsable d'année ? responsable d'UE ? responsable de compétence ?
- Quel est l'ordre de programmation efficace entre cours magistral, travaux dirigés et travaux personnels guidés ?
- Qui est responsable des étapes d'un enseignement : contenu, méthode pédagogique, évaluation ?
- ...

La mise en œuvre de cette organisation pédagogique se fera dans le respect des fondements pédagogiques apparents dans le référentiel de formation mais également dans le respect des projets individuels de chaque IFSI. L'évaluation globale du système de formation est prévue tous les 4 ans, mais nous conseillons aux formateurs de développer une posture réflexive pour repérer régulièrement les points forts et les points à améliorer dès la mise en œuvre du nouveau référentiel.